

Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique

Déclaration du groupe des Associations

Les victoires de l'extrême droite en Suède et Italie et leurs attaques contre les principes de l'Union européenne et l'état de droit, remettent malheureusement au-devant de la scène sa fragilité. Mise en avant dans cet avis, le renforcement de la capacité de décision et d'action de l'Union européenne ne peut se permettre d'être mise à mal.

En effet, sous les effets combinés de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine, ou encore de la crise climatique, l'Union européenne a dû et su prouver sa capacité à réagir en dépassant ses "compétences exclusives" définies par les traités pour affronter les nouveaux rapports de force mondiaux et atténuer ses vulnérabilités. Ce tournant européen incarné par l'autonomie stratégique s'inscrit dans une interdépendance assumée, entre États membres et pays tiers, ainsi que dans un contexte de croissance des inégalités mondiales.

L'enjeu pour l'Union européenne est d'importance, à savoir continuer à « profiter » des possibilités offertes à l'échelle internationale, tout en défendant son modèle social et ses ambitions environnementales avec fermeté.

Cet avis propose que l'Union européenne conforte sa place de puissance économique et normative, capable de définir des standards élevés et à les promouvoir, défendant somme toute un modèle européen unique au monde. Cette ambition de puissance est déjà enclenchée dans le champ économique et industriel, sur le modèle de l'Alliance des batteries, le financement des PIIEC, la structuration d'une filière hydrogène ou encore du projet d'un cloud européen.

En matière de santé comme dans d'autres secteurs, l'Europe s'est engagée à constituer « des réserves stratégiques » pour éviter les ruptures d'approvisionnement dans les matières premières « critiques » pour son industrie. Il demeure toutefois essentiel, comme préconisé dans l'avis, que l'accès au marché européen soit compatible avec les priorités sociales et environnementales de l'Union, tout en renforçant l'innovation et les capacités technologiques critiques pour notre continent.

Le groupe des associations retient particulièrement dans les propositions de ce texte :

- De considérer l'autonomie stratégique comme un levier pour assurer les transitions environnementale et énergétique et renforcer notre modèle social européen.
- La place assumée de positionner le développement durable au centre des préoccupations et l'ambition européenne d'imposer son leadership en matière environnementale. Ainsi, la réforme en profondeur du marché de l'électricité européen – plan RePower EU – pour faire face à l'envolée des prix de l'énergie devra bénéficier en premier lieu aux populations les plus précaires.
- Le constant rappel du respect de l'État de droit et des droits fondamentaux est essentiel pour guider la cohérence des politiques européennes et la coopération entre États membres. Cela ne se fera pas sans requestionner la gouvernance européenne – et donc les traités actuels – déjà interrogée lors de la Résolution du CESE « 2022 : la relance du projet européen ? ». La place du Parlement européen doit y être centrale et cette gouvernance doit être élargie pour donner une place effective à la société civile organisée.
- Nous saluons bien sûr la préconisation sur l'ESS qui constitue une réponse d'avenir aux défis climatiques et sociaux d'aujourd'hui avec le plan d'action de la Commission européenne publié en décembre 2021. Nous resterons toutefois vigilants quant aux risques, pour les associations, que font courir les mises en concurrence au dépend des subventions. Ces modes de financement sont pourtant tout aussi sécurisés juridiquement que la commande publique.

Il est temps que l'UE s'incarne à travers une identité politique et une « communauté de destin » partagée sur la scène mondiale, désignant un mélange de capacité d'agir et d'interdépendance, de protection mais aussi d'ouverture, de soutien public et d'innovation privée. Les enjeux immédiats se nomment recherche de la paix et de solidarité au moyen de dispositifs productifs et distributifs nouveaux, de politiques climatiques ambitieuses et de sobriété énergétique indissociable de justice sociale.

Ces ambitions sont indissociables d'une conception exigeante de la démocratie.

L'autonomie stratégique doit participer à une nouvelle étape de l'histoire du projet européen. Nous espérons simplement que le chemin vers cette autonomie stratégique européenne, aussi long soit-il, pourra également se consolider en dehors des crises.

Le groupe des associations souhaite mentionner le soin apporté à l'élaboration de cet avis et la qualité des auditions. Il remercie les rapporteurs, l'équipe administrative et a voté en faveur de ce texte.